



LES GARANTIES DES PRODUITS KSM

Les produits KSM bénéficient d'une garantie de **10 ans** contre tous les vices de fabrication pour une utilisation normale du produit et de 2 ans pour les accessoires.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les produits sont garantis 10 ans contre tout défaut de laquage à compter de la semaine de livraison. Les produits finis doivent satisfaire aux essais. Le revêtement sur les surfaces significatives ne peut comporter aucune rayure atteignant le métal. Lorsque le revêtement sur les surfaces significatives est examiné sous un angle oblique de 60° environ, aucune rugosité excessive, ligne de coulures, bulle, peau d'orange, inclusion, cratère, boursouffure, tache piqûre, griffe et autres défauts éventuels ne doivent être visibles à une distance de 3 mètres.

Le revêtement sera d'une teinte et d'une brillance uniforme avec un bon pouvoir couvrant inspecté sur le chantier et regardé à au moins 3 mètres. Sont exclus de notre garantie les dommages éventuels occasionnés par l'exposition au sel, ou à une atmosphère agressive (rejets industriels, aspersion de désherbants ou tout autre produit corrosif, déjections animales etc...). La mise en œuvre de la garantie implique que le bénéficiaire en a eu connaissance en indiquant les circonstances du sinistre, ses causes connues ou présumées et la nature des dommages.

Les produits bénéficient d'une garantie de 10 ans contre tous les vices de fabrication pour une utilisation normale du produit et de 2 ans pour les accessoires. Les automatismes sont garantis 2 ans et 3 ans pour FAAC contre tout défaut de fabrication selon les garanties en vigueur chez nos fournisseurs partenaires, sont exclus les émetteurs FAAC pour lesquels la garantie est de 1 an et pour les batteries dont la garantie est de 6 mois. La responsabilité KSM ne pourra être engagée dans le cas d'une motorisation à vérin sans butée mécanique de fin de course.

De son côté, l'acheteur s'engage à monter les produits dans les règles de l'art, notamment en s'assurant de la bonne étanchéité des profils afin d'assurer une continuité de la chaîne qualité. Pour être recevable, toute réclamation fondée sur les défauts cachés de la chose vendue, doit être impérativement formulée par lettre Recommandée avec AR dès que le défaut est constaté.

La garantie ne joue pas sur les vices apparents qui doivent faire l'objet de réserves de la part de l'acheteur comme indiqué à l'article 2. Toute garantie est exclue en cas de défauts et détérioration provenant d'événements extérieurs, de stagnation 236 236 237 237 d'eau dû à un non-respect des consignes de poses de KSM, d'accidents, notamment d'accidents électriques, d'usure normale du matériel, défaut d'entretien, mauvaises conditions de stockage, ainsi que d'installation et utilisation non-conforme aux instructions de KSM et de ses fournisseurs partenaires. Sont exclus également de cette garantie, les produits modifiés, réparés, intégrés ou ajoutés par le client, ou tout autre personne non autorisée par KSM et ses partenaires.

La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement gratuit de la pièce reconnue comme étant défectueuse par les services techniques du vendeur sans qu'une indemnité d'aucune sorte puisse être demandée. Dès acceptation de la prise sous garantie du produit le retour de la marchandise doit



être effectué sous un mois sauf convention contraire. A ce titre, l'acquéreur s'engage à porter à la connaissance de ses propres clients les conditions de garantie de KSM PRODUCTION définies dans les présentes conditions générales de vente lors de la prise de commande et de la facturation.

Aucune intervention ne peut être effectuée sans l'accord préalable du vendeur. La réparation, la modification ou le remplacement de pièces pendant la période de garantie indiquée ci-avant ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de garantie.

Les frais éventuels de port sont à la charge de l'acheteur

CONDITION DE GARANTIE :

Pour les cas où la garantie est mise en œuvre, KSM présentera au client un devis de réparation devant être réalisé ; devis sur lequel une partie demeurera à la charge de KSM en fonction du tableau de vétusté ci-dessous :

Année de garantie	Taux de remboursement KSM	Prise en charge du client
1ère année	100%	0%
2ème année	100%	0%
3ème année	100%	0%
4ème année	85%	15%
5ème année	80%	20%
6ème année	60%	40%
7ème année	60%	40%
8ème année	40%	60%
9ème année	40%	60%
10ème année	20%	80%
11ème année	0%	100%



KSM ISO 9001-V2008

Depuis plusieurs années, KSM Production s'est engagée dans une démarche Qualité basée sur l'écoute de nos clients, l'analyse précise des demandes et l'amélioration continue de nos produits et services. Notre certification, désormais ISO 9001-V2008, a été renouvelée avec succès par les audits de surveillance sur l'ensemble de nos activités. Au quotidien, tout est mis en œuvre sur l'ensemble des processus pour répondre au mieux à vos attentes.

QUALIDECO

Ce label, régi par l'ADAL, atteste de la qualité du thermo laquage donnant des effets décoratifs sur un profilé (effet bois, par exemple), tout en garantissant sa tenue aux rayons UV